

*Aigues-Vives le 20 septembre 2013*

*Chers amis Aigues-Vivois ;*

*Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances 2013.*

*Avant tout, nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux adhérents qui ont rejoint notre association. A Aigues-Vives nous avons un besoin urgent de ces «veilleurs» qui pacifiquement tentent de rallumer la flamme qui vacille.*

*L'heure de la rentrée est là pour notre association même si elle n'est pas restée inactive pendant cette période estivale. Les questions que nous avons soulevées ont porté leurs fruits, le maire sort enfin de sa réserve et y répond à sa manière, sous la forme d'une lettre (N° 49 d'août 2013) à la population d'Aigues-Vives pour lui indiquer que tout va bien et qu'il est le meilleur gestionnaire dont vous puissiez rêver...*

*Mais comme toujours, il vous «roule dans la farine». Pour ne prendre qu'un exemple, il annonce en dernière page de cette lettre que le recours à l'emprunt est arrêté alors que la municipalité vient de voter à l'unanimité fin Juin un nouvel emprunt de 300.000 € à 4,01% sur 15 ans.*

*A ce propos, vous constaterez que nous avons obtenu un premier résultat, le maire a enfin compris qu'il fallait renoncer aux emprunts à long terme et il s'est limité à 15 ans ce qui est déjà long compte tenu de l'état des finances.*

*Mais il reste encore des questions importantes pour lesquelles il se garde de nous donner les réponses :*

- 1°** Pourquoi les frais de contentieux explosent depuis quelques temps ?
- 2°** Pourquoi les frais de fonctionnement ont augmentés seulement de 12 % entre 2007 et 2012 ? alors que les prévisions 2013 sont de + de 30% !
- 3°** Pourquoi votre taxe d'habitation 2012 vous coûte 9,07% de plus que la moyenne nationale ?
- 4°** Pourquoi votre taxe foncière 2012 vous coûte 35 % de plus que la moyenne nationale ?
- 5°** Pourquoi l'état de la dette par habitant est 19,91% plus élevée que le chiffre annoncé de 1.301€ (auxquels il faut ajouter d'énormes intérêts courants pour la plus part hélas sur 30 ans).
- 6°** : Pourquoi votre municipalité, à moins d'un an d'une fin de mandat, engage des frais importants et se précipite à créer une ZAC en expropriant des Aigues-Vivois. Une telle décision (implantation d'un « quartier » de 90 logements au fin fond du village qui va bouleverser votre quiétude, votre quotidien,

la circulation, outre la nécessité d'équipements supplémentaires en écoles, crèches, station d'épuration, etc.) ne mériterait t-elle pas un référendum local ? (\*) Espace imposé par le pouvoir à une catégorie de population.

7° : Pourquoi votre maire sérieusement engagé sur des décisions passe sous silence diverses questions posées suite à la gestion désastreuse de la communauté des communes ? Entre autres : Repas d'affaires hors de prix, vente et revente de terrains sur Aigues-Vives avec une perte pour les contribuables de 160.000 € ?

8° : Pourquoi votre maire arrose des associations extérieures au village... sans contrepartie ?

9° : Pourquoi votre municipalité veut faire taire le seul moyen d'information qu'elle ne maîtrise pas : le site internet [www.Aiguesvives.fr](http://www.Aiguesvives.fr) ?

10° : Pourquoi votre maire fin décembre 2011 vous cachait un emprunt toxique évalué par Midi-Libre à 9,28% ?

11° : Pourquoi la commune vous cache t-elle ces condamnations ?

12° : Ou en sommes-nous des scandales fonciers à Aigues-Vives ?

Notre valeureux capitaine vogue comme chaque année sur un océan de promesses idylliques, les yeux rivés vers l'horizon, il conduit le navire municipal dans le borbier des crédits à longs termes avec l'objectif fixé sur sa réélection. Nos angoisses sont éludées, nous sommes sauvés.

Obnubilé par les élections de mars 2014, Monsieur le maire navigue à vue, évitant les accueils en éludent les questions embarrassantes. Il faut savoir dire la vérité à un malade quand sa survie est en jeu. Il n'aura ni baguette ni potion magique et sera très vite rappelé à la dure réalité.

Le chemin sera long et difficile jusqu'à la fin du désendettement de notre cher village ou il ferait soit disant « bon vivre » oui mais à crédit jusqu'en... 2041 !!!

*Les réponses à ces questions et les amorces de solutions vous seront présentées lors de notre prochaine réunion publique :*

## **VENDREDI 4 OCTOBRE À 18 H 15**

### **SALLE JEAN BOSCH**

*Venez nombreux en débattre.*

**Le bureau**

**P. S. :** Tous nos chiffres proviennent des bilans de notre municipalité, des sites officiels : Colloc-Bercy (Ministère des finances), Proximi, Rapport de la Cour régionale des comptes que chacun peut contrôler à sa guise ou nous contacter pour en avoir copie.

Nous sommes à la disposition des aiguesvivois pour essayer de régler différents et litiges (sérieux), nos conseils vous répondront.

---

**J'adhère à l'association de Défense des Contribuables d'Aigues-Vives « DCAV »:**

**Prénom :** ..... **Nom** ..... **Adresse** .....

**Je joins un chèque de 10 € à l'ordre de l'association. Je recevrai en retour ma carte d'adhérent.**

**Association : Défense des Contribuables Aigues-Vivois, 326 chemin des Muses 30670 Aigues -Vives Tel : 04.66.35.38.01**